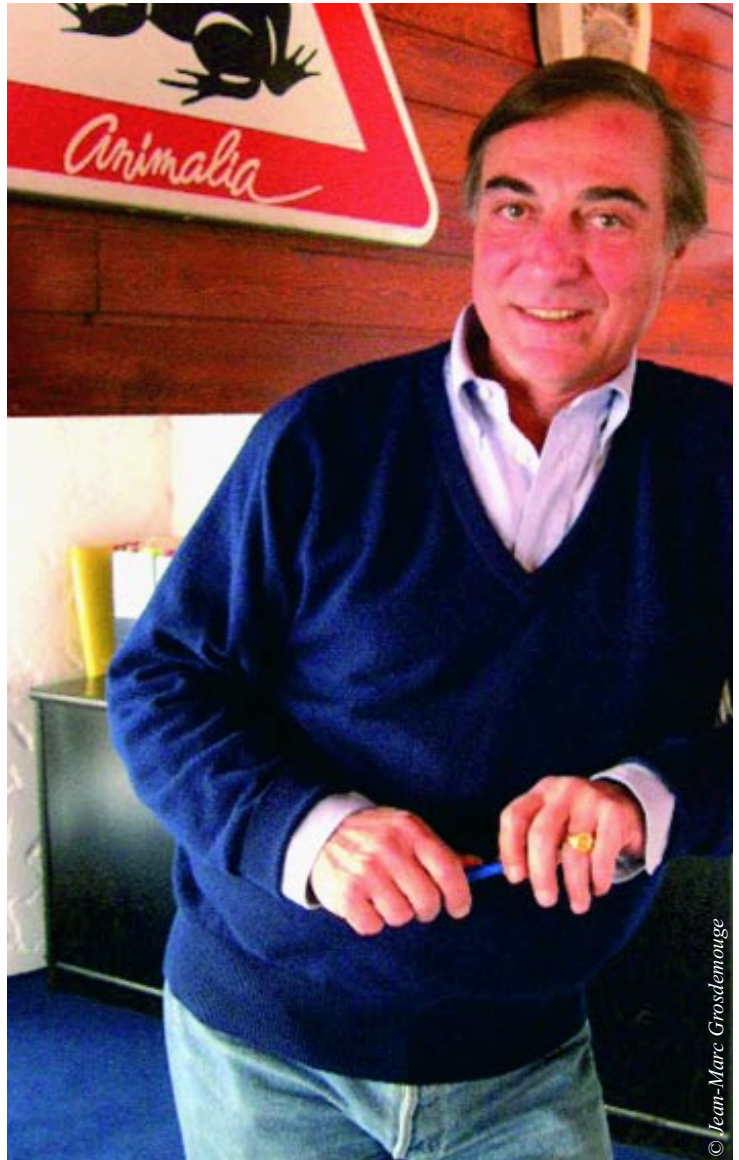


ALLAIN BOUGRAIN-DUBOURG

« Je suis favorable à une chasse responsable »

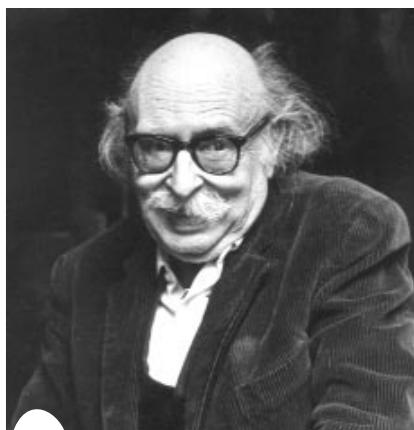


Pas facile de faire respecter la voix des oiseaux. Producteur de télévision (il anime des nombreuses émissions consacrées à la vie sauvage), Allain Bougrain-Dubourg préside la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), qui est une sorte de « PME au service de la vie » et à laquelle il consacre un tiers de son temps. Le reste est passé à la production de films, aux plateaux de télévision et aux conférences. Interview vérité où il est question de l'arrêt de son émission « Animalia » sur France 2 il y a quelques années, de la peur au ventre qui le prend au sens propre lors des déplacements à la « rencontre des chasseurs » ou de ses rapports avec Roselyne Bachelot : « Entre nous, c'était je t'aime moi non plus » confie, en connaisseur, ce grand ami de B.B.



JMG : J'aimerais que l'on retrace brièvement votre parcours. Vous avez commencé comme journaliste puis producteur de télévision. Ce n'est qu'ensuite que la Ligue pour la Protection des Oiseaux vous a contacté ?

ABD : J'ai créé à l'âge de douze ans un club des jeunes amis des animaux au lycée Eugène Fromentin à la Rochelle. Je ne concevais pas de vivre en dehors des animaux. Après mes études, courtes il faut bien le dire, j'ai créé une expo itinérante qui s'appelait « Le Pavillon de la Nature ». C'était sous l'égide de Jean Rostand,



Jean ROSTAND

Pamphlétaire, moraliste, historien des sciences de la vie, biologiste, vulgarisateur scientifique, pacifiste, humaniste, anticlérical... Jean Rostand (1894-1977) fut tout cela. Ajoutons qu'il fut aussi libre penseur (et même président d'honneur de la Libre Pensée) et que, tout au long de son existence consacrée à la recherche de la vérité, il fit montre d'une honnêteté intellectuelle hors du commun et d'une exceptionnelle ouverture d'esprit. On peut considérer comme le plus grand sage du XX^e-siècle cet homme qui ne fit jamais preuve du moindre sectarisme.

qui m'avait pris en affection. Cette expo présentait les mal-aimés de la faune : les reptiles et les rapaces. C'était l'époque où l'on clouait les rapaces aux portes des granges et où les reptiles étaient détruits allègrement. Aujourd'hui ils sont protégés. J'ai fait le tour de la France pendant sept ans avec ces animaux récupérés



La loi française du 26 juillet 2000 précise que « Nul ne peut chasser en dehors des périodes d'ouverture de la chasse fixées par l'autorité administrative selon des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat. Les oiseaux ne peuvent être chassés ni pendant la période nidicole ni pendant les différents stades de reproduction et de dépendance. Les oiseaux migrateurs ne peuvent en outre être chassés pendant leur trajet de retour vers les lieux de nidification ». C'est la reprise des termes de la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979. Mais la loi française prévoit des dérogations et l'avis des scientifiques n'est pas

dans des ménageries. Ils me servaient d'ambassadeurs pour valoriser l'idée de biodiversité. J'ai arrêté car je vivais mal le paradoxe entre vouloir défendre le vivant et la réalité qui consistait à présenter des animaux en cage. Les gens qui venaient voir l'expo disaient « oh, les pauvres bêtes ». En réussissant, j'ai été obligé d'arrêter. Puis TF1 m'a demandé de venir faire une rubrique dans « Les visiteurs du mercredi » parce que j'étais un peu connu. Ce sont les animaux qui m'ont amené à la télévision, sinon je ne cherchais pas à y rentrer. Je n'ai pas le goût de paraître, mais la télé est un superbe outil. Grâce à mes émissions, j'ai beaucoup voyagé. Je suis allé à la rencontre de gens passionnants : des bergers, des scientifiques. Vers 1986, les gens de la Ligue pour la Protection des Oiseaux m'ont demandé de les rejoindre. J'ai dit non car j'avais un boulot fou et j'aime faire les choses complètement. Ils ont insisté en me disant que ce serait juste de la représentation pour médiatiser le mouvement. Au bout de

**Un braquage
de la Nature
avec préméditation :
30 000 tourterelles
tuées par an alors que
la chasse est fermée**



trois ans, j'ai accepté. J'ai rencontré des gens merveilleux, des personnes dans l'ombre, qui s'étaient engagées

Je me suis investi dans la LPO parce que j'étais révolté

dans des combats contre des pratiques révoltantes. Je pense par exemple à la chasse à la tourterelle dans le Médoc,

ressort des communiqués de presse de la LPO.

ABD : On a la révolte en nous parce qu'il y vraiment de quoi ! En même temps, notre grand principe, c'est la non-violence. Notre mode d'action, c'est de faire respecter le

payé assez cher. J'ai des menaces de mort périodiquement, les pneus de ma voiture qui sont crevés.

JMG : Encore aujourd'hui ?



ABD : Bien sûr. Dans certains restaurants, on refuse de me servir. J'incarne l'anti-chasse primaire, l'ayatollah vert, le mec à abattre. En contrepartie, il y a des témoignages de sympathie qui m'encouragent à poursuivre. Et puis, vous savez, quand vous êtes sûr de votre bon droit, vous n'avez pas de difficultés à aller de l'avant. Mais sur le terrain, parfois, j'ai eu la peur au ventre, la vraie. Celle qui vous bousille les intestins. Ça veut dire que quelques heures avant de se pointer sur place, on va aux toilettes toutes les trois minutes. Il faut garder beaucoup de recul, être fataliste, ce que j'essaie d'être, en me disant « c'est écrit ». Je suis convaincu de ce que je dois faire, ça n'évite pas la peur, mais s'il m'arrivait quelque chose, c'est que c'était écrit.



Le « bird watching » consiste à prendre ses jumelles pour aller observer des oiseaux.

où le droit était bafoué. Ce qui s'y passe est un braquage de la Nature avec préméditation : 30 000 tourterelles tuées par an alors que la chasse est fermée. Je me suis investi dans la LPO parce que j'étais révolté. Quand je suis arrivé, l'association comptait 3000 membres et 15 salariés. Aujourd'hui, nous comptons 35 000 membres et 120 salariés. Nous avons un service juridique, et l'action est devenue extrêmement technique. On ne fait plus de la protection de l'environnement avec la seule bonne volonté panachée d'émotionnel. Il faut connaître ses dossiers. Parfois, je vais plaider devant la Cour européenne.

JMG : Vous êtes très au point sur la loi. Vous déposez des recours, vous suivez le journal officiel. Cela

droit. C'est en ce sens que nous faisons un gros boulot juridique.

JMG : Vous avez subi la violence des chasseurs. On a tous en souvenir les images de divers 1^{er} mai : des lancers d'œufs contre vous, des discussions houleuses. Même si vous ne faites pas de la télé pour le paraître, vous avez quand même une image publique. Comment vit-on le fait de devoir la mettre en jeu pour une cause ? Il n'y a pas un moment où on dit « qu'est-ce que je fais dans cette galère » ?

ABD : Je vais vous dire, on a même arrêté mon émission « Animalia » sur France 2 en raison de mon engagement. On considérait que j'étais trop étiqueté contre la chasse. Donc je l'ai

Le problème qu'il y a à se déplacer sur le terrain, c'est que, dans les mouvements de foule, singulièrement quand les gens ont un peu picolé, il peut y avoir des réactions de violence qu'on ne maîtrise pas. Voilà ma crainte.

JMG : Puisqu'on parle de la chasse... vous avez l'impression que ces réactions épidermiques, cette volonté délibérée qu'ont pu avoir certains de se mettre hors la loi vis-à-vis des décisions venues de loin (Paris, Bruxelles), tout cela est en train de passer ? Les jeunes générations de chasseurs ne sont-elles pas plus respectueuses que les aînés ?

ABD : Incontestablement. Les chasseurs sont 1 350 000. Ils perdent au moins 10 000 adhérents chaque

année. Pas seulement parce qu'il y a des gens qui n'apprécient pas la chasse telle qu'elle se pratique mais aussi parce qu'il y a de plus en plus d'activités dans les campagnes qui remplacent la chasse. Tout le monde a une voiture, peut aller à la ville proche, s'occuper... La deuxième chose, c'est qu'il y a eu une vraie prise de conscience vis-à-vis du respect du vivant. Ce n'est plus forcément valorisant de retirer la vie à un animal. Aujourd'hui, observer le vivant peut être plus gratifiant à l'égard de la nature. Les fondus d'environnement font du « bird watching » depuis des années. Cela consiste à prendre ses jumelles pour aller observer des oiseaux là où on est sûr d'en voir. Aux Etats-Unis ou en Angleterre, ça marche très bien. Eh bien en France, c'est en train de se développer. On le voit bien avec la vente de jumelles, de longues-vues.

JMG : Il suffit de voir le succès de l'enseigne Nature et Découvertes. C'est un peu comme le safari-photo qui remplace le safari pur et dur.

ABD : Les gens commencent à préférer le vivant au mort. Mais il existe un lobbying extrêmement puissant en matière de chasse. On le voit dans les deux assemblées : la moitié des élus défendent la chasse. Un dixième est pour la protection animale.

JMG : Quelqu'un comme Noël Mamère appartient aux verts, mais pense qu'il ne faut pas diaboliser la chasse. Il considère que la chasse bien pratiquée, peut être bénéfique.

ABD : La chasse doit s'appréhender en deux étapes. La première question fondamentale, c'est : est-ce qu'on a le droit de retirer la vie pour le plaisir ?



En mon âme et conscience, je réponds : non. Si c'est par nécessité de gestion ou de ressources alimentaires, c'est différent. Prenons le cas des Inuits : ils tuent des phoques. Je me suis battu avec Brigitte (Bardot, NDLR) contre les chasseurs de phoques norvégiens, russes... mais pas contre les Inuits qui puisent dans



Le mot Inuit signifie « être humain ». Sur les territoires allant de l'Alaska au Groenland vivent 80 000 Inuits ; en Russie, ils sont plus de 600 000. Ils vivent de la chasse et de la pêche. Les Inuits mangent de la viande fraîche, de la graisse de baleine, des phoques, des poissons et d'autres mammifères marins.

une tradition millénaire où se mêlent nécessité de subsistance et esprits des éléments. Dans un pays comme le nôtre, la chasse, c'est retirer la vie pour le plaisir. Est-ce satisfaisant moralement ? Non. La deuxième chose, c'est la manière de pratiquer la chasse. Elle ne doit pas perturber les espèces, notamment en période de reproduction. Elle doit aussi s'inscrire dans un partage des activités de nature : les chasseurs se croient encore aux siècles passés, quand ils étaient seuls dans les forêts. Aujourd'hui, il y a des cueilleurs de champignons, des gens qui font du VTT, des familles qui se promènent. Certains chasseurs continuent

Je suis favorable à une chasse responsable-: c'est-à-dire faite par des gens capables de respecter les périodes de reproduction des oiseaux et de ne pas taper dans le capital

à penser que la forêt leur est exclusivement réservée, et je crois que c'est une erreur car ça favorise les conflits qui se traduisent par des violences. Je suis favorable à une chasse responsable : c'est-à-dire faite par des gens capables de respecter les périodes de reproduction des oiseaux et de ne pas taper dans le capital. J'aimerais aussi que ces gens s'intéressent aux autres problèmes de l'environnement comme celui des zones humides. Dans les trente dernières années 50 % de ces zones ont disparu. Nous, à la LPO,

On ne peut plus se comporter aujourd'hui comme on se comportait hier car les sanctuaires d'accueil pour la faune se sont réduits, et l'homme occupe ces espaces

nous finançons des paysans pour qu'ils les conservent.

JMG : Les zones humides sont-elles des lieux où les oiseaux viennent boire ?

ABD : C'est un lieu extrêmement favorable à la biodiversité. Quand les chasseurs extrémistes me disent : « Nos grands parents chassaient comme ça », il n'y a pas besoin d'être un grand scientifique pour constater que le paysage a changé : le littoral a changé, les zones humides ont été asséchées, la zone de migration a changé : les traversées du Sahara vont générer une mortalité sans précédent. On ne peut plus se comporter aujourd'hui comme on se comportait hier car les sanctuaires d'accueil pour la faune se sont réduits. Et ce pour une raison simple : l'homme occupe ces espaces. Une extrême minorité de chasseurs prend en compte ce devoir de responsabilité. Néanmoins, je parie sur le fait qu'un fossé va se creuser entre les « excités de la gâchette », les « viandards », et les chasseurs responsables. De plus en plus, les jeunes refuseront de se comporter comme leurs aînés. Je l'espère.

JMG : Plutôt que de se mettre toute la communauté des chasseurs à dos, ne vaut-il pas mieux éduquer une frange de gens capables de com-

prendre ces thèmes, et s'en servir comme d'un levier auprès de tous les autres ?

ABD : Tout à fait. J'ai de plus en plus de lettres de chasseurs qui veulent me rencontrer. Ils ne l'affichent pas car ils seraient reniés par les leurs. Ils me

disent : « On est d'accord avec vous, aidez-nous à faire passer ce message au sein du monde cynégétique ». Je leur réponds qu'il faut du courage pour faire passer ce message. De plus, les structures cynégétiques, telles qu'elles sont conçues, ne favorisent pas la démocratie. La réflexion est gelée

pareil pour les sangliers. On a prévenu les chasseurs de ne plus consommer les sangliers qu'ils pourraient trouver dans certaines régions, car on retrouve du poison dans leur foie. Travailler avec les chasseurs pour interdire ce produit, la bromadiolone, je suis ravi. Je n'ai pas d'états d'âme. Travailler avec les chasseurs pour protéger les zones humides ou pour sauver l'outarde canepetière dont il ne reste plus que mille couples en France, ou l'aigle de Bonelli dont il reste une vingtaine de couples dans le sud de la France, je suis ravi. Malheureusement, on se rend compte que les chasseurs veulent sans cesse tuer davantage. C'est ce que j'ai indiqué quand j'ai plaidé devant la Cour européenne : « Monsieur le président, ils tuent plus de 30 millions d'animaux

par an et l'on est en train de parler de l'élargissement de quelques jours supplémentaires du calendrier de chasse. Ils veulent encore du cadavre ! » Il y a un moment où il faut qu'on se calme ! On empiète déjà sur les périodes de reproduction, alors un peu de décence à l'égard de la mort ! Même si dans nos combats on essaie d'être technique et pragmatique, pas philosophe, il y a tout de même des moments où on a envie de faire appel à la dignité.



Aigle de Bonelli

par les vieux barons qui dirigent le monde de la chasse. Il faudra du temps. Le fossé se creuse entre, comme disaient les Inconnus, « le bon chasseur et le mauvais chasseur » (rire). Moi, je dialogue avec le bon chasseur. Certaines personnes ne comprennent pas que je puisse dialoguer avec les chasseurs. Mais je vais vous donner un exemple : il existe un produit pour tuer les campagnols. C'est un anticoagulant. Quand les rongeurs meurent, des oiseaux comme le milan noir vont se nourrir des cadavres et meurent parce qu'ils ingurgitent le poison. C'est



*Le Hibou des marais.
Sa nourriture est presque essentiellement constituée de campagnols (à 90 %).*

JMG : Cette décision contre laquelle vous vous êtes battu, c'est une décision de Roselyne Bachelot ?

ABD : Elle a souhaité modifier les dates de chasses, pour fermer fin février. Nous contestions, et le

Tous les progrès faits en termes de défense de la nature ou du vivant ne l'ont été faits qu'à la suite de drames

Conseil d'Etat nous a entendus. Le dossier, plus large encore, c'est de savoir si les chasseurs français peuvent ou non obtenir des dérogations pour certaines activités traditionnelles. Sans rentrer dans les détails, la réponse est non. Le Conseil d'Etat a confirmé qu'on n'a pas le droit de tuer, même en petite quantité, pendant une période de reproduction. Mais quelle énergie dépensée, alors qu'il y a d'autres priorités, comme la biodiversité. J'ai d'ailleurs rencontré Jean-Pierre Raffarin sur ce thème. Tous les progrès faits en terme de défense de la nature ou du vivant ne l'ont été qu'à la suite de drames. En clair : c'est l'Erika et le Prestige qui vont nous amener à prendre des mesures en termes de navigation.

JMG : Faut-il toujours qu'il y ait une catastrophe ?

ABD : Oui. C'est l'eau souillée par les élevages porcins en Bretagne au point d'être obligé d'acheter de l'eau minérale qui nous amènent à réviser les modes d'exploitation et d'élevage. Nous sommes incapables de prendre les devants. Dans cette économie de marché, on n'a pas cons-

ciences qu'il est moins coûteux d'être préventif que curatif. On n'arrive pas à se mettre dans la tête que réparer, ça coûte plus cher.

JMG : Vous venez de parler de l'Erika. A cette époque, Dominique Voynet était ministre de l'environnement. La LPO a envoyé des gens et a travaillé main dans la main avec le ministère. On sait, quand un minis-

tré qu'elle soit ministre et je trouvais qu'elle ne méritait pas au RPR par son modernisme, notamment en matière de PACS. Humainement, c'est quelqu'un d'agréable et je fondais beaucoup d'espoirs sur elle. Il est vrai que je fus le plus souvent en conflit avec elle. Concernant la chasse, elle a voulu « rééquilibrer la place légitime qui revenait aux chasseurs dans les instances administratives », je cite de mémoire, et que voit-on ? On voit que les chasseurs sont partout. Il n'y a pas de démarche de réflexion équilibrée entre les diffé-



*Roselyne Bachelot.
Le 18 octobre 2002,
la LPO organisait au
Ministère de l'Ecologie et
du Développement Durable
un colloque sur le thème
« Agriculture et Biodiversité ».*

tre arrive, suivant son parcours et les personnes dont il s'entoure, si on va pouvoir discuter. Cela se passait comment avec Roselyne Bachelot ?

ABD : Roselyne, c'était « je t'aime moi non plus ». Je la connaissais avant

rents partenaires, mais une vraie volonté de satisfaire les chasseurs. Probablement en réponse au fait que d'un point de vue électoral, les chasseurs ont soutenu Chirac quand il s'est présenté. Je ne sais pas si c'est Raffarin qui souhaite leur rendre la pareille ou si c'est Roselyne (sic) qui prenait les devants, mais je constate que la vie associative est reléguée. A la LPO, je gère des réserves naturelles de l'Etat. Eh bien il faut se battre pour obtenir l'argent que l'Etat nous doit. On fait un travail pour l'Etat, et l'on n'est pas payé.

JMG : C'est l'employeur qui paie le plus mal...



ABD : A l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, ils ont voulu ne laisser qu'un seul fauteuil aux associations. C'est dans la loi sur la ruralité. Je vais dire à Jean-Pierre Raffarin qu'il en a le droit, mais que, dans ce cas, je demande à ce qu'on retire le terme « Faune sauvage ». Nous, acteurs associatifs, avons des compétences : nous avons dans nos rangs des scientifiques, des naturalis-

Je sens en France une maturité à l'égard de la protection du vivant, de la biodiversité et de la nature

tes. Nous ne sommes pas juste « les petits amis des oiseaux », ce n'est pas péjoratif dans ma bouche, mais nous avons des gens de grande qualité, et l'on s'appuie sur des données scientifiques pour faire avancer nos projets et nos combats. On n'est pas dans la philo : on est pratiques, techniques, on se bat.

JMG : **Tout en combattant certaines de ces idées, comme les déductions fiscales sur les chasses d'affaires, vous êtes en relation avec le gouvernement sur la question de la biodiversité. Ne vaut-il pas mieux ne pas jouer la politique de la chaise vide ?**

ABD : J'ai toujours trouvé ça ridicule, la chaise vide. Je suis favorable au dialogue. Même dans les pires moments, il faut se parler. C'est le seul moyen de progresser. Il faut se parler avec des atouts : les données scientifiques qu'on avance, ou le soutien de l'opinion publique. Je sens en France une maturité

à l'égard de la protection du vivant, de la biodiversité et de la nature. Les gens sont favorables, mais la culture française ne favorise pas l'engagement. Quand ils viennent dans une association, les gens ont peur d'être encartés, alors que les Anglo-saxons sont fiers d'adhérer à une association. Je fais appel à l'opinion publique : aidez-

nous, plus on sera nombreux, plus on sera forts et plus le message passera. Aujourd'hui, le paraître compte plus que l'être, donc ce n'est pas parce que vous avez un bon discours qu'il va être entendu. Il faut une représentation forte. Je souhaite que les associations de natures soient plus riches encore d'adhérents et de sympathisants.

JMG : **En parlant d'être et de paraître... quand on a commencé à entendre beaucoup parler d'écologie dans les années 80, la mode était au spectaculaire. On parlait de Greenpeace, qui ne cherche pas des militants, mais plus des gens prêts à acheter des T-shirts pour financer leurs opérations chocs. Peut-on arriver aujourd'hui à être dans du technique, du législatif et uniquement ça ?**

ABD : Non, ce n'est pas suffisant. Il faut afficher sa révolte. Je le regrette mais on est dans le paraître. Regardez José Bové : il fait de la provocation, mais le message de la malbouffe n'aurait pas été entendu s'il n'y

avait pas eu le démontage du Mc Do de Millau. Nous sommes non violents à la LPO, mais, à un moment, il faut aller au charbon. Au casse-pipe. En première ligne. Faire la une de la presse. Là, enfin, le message est entendu.

JMG : Et puis le message n'est reçu que dans la mesure où l'opinion publique est prête à le recevoir, parce



José Bové porte-parole de la Confédération paysanne, avait été incarcéré avec neuf de ses camarades à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), suite au démontage du restaurant Mac Donald's de Millau, en août 1999.

que le terrain a été préparé. On peut faire une action spectaculaire mais, si le message n'est pas bon, cela ne prend pas... Passons à autre chose : hier, vous étiez au salon de l'agriculture. José Bové, encore lui, pense que c'est le symbole de l'horreur agro-alimentaire. Et vous ?

ABD : J'ai de la sympathie pour les agriculteurs qui sont le relais des choses de la nature. Mais on constate que l'agriculture, telle qu'elle a été décidée depuis le lendemain de la guerre, où le productivisme était légitime, comme le bâtiment (reconstruire à tout prix), fait un tort fou à la biodiversité. C'est comme pour la chasse : certains paysans tiennent compte des mesures agri-environnementales et s'investissent, mais l'agriculture productiviste l'emporte encore. Le ministre Hervé Gaymard commence à entendre ce discours lui aussi. Si vous voulez faire les choses bien, en respectant mieux la

biodiversité, les dossiers de subventions à remplir sont beaucoup plus compliqués que si vous faites de l'agriculture classique. En plus, les résultats économiques sont plus faibles, donc ça n'encourage pas à changer. Il est anormal que l'aide au productivisme soit plus souple et plus généreuse que l'aide au développement durable. Les jachères aussi se réduisent ; or ce sont des sanctuaires de la biodiversité rurale. J'aimerais bien me battre aux côtés des chasseurs pour combattre la PAC (Politique Agricole Commune) et préserver les jachères.

JMG : Vous travaillez pour des chaînes de télévision privées (« Le journal de la faune » sur Animaux, M6, Equidia) ou publiques (France 5). France 2 vient de reprendre l'émission « 30 millions d'amis » dont TF1 ne voulait plus. Mais France Télévision n'a pas d'émission qui parle d'écologie, de malbouffe, de développement durable régulièrement et à une heure de grande écoute. Vous qui avez travaillé sur France 2, vous ne vous dites pas qu'ils devraient se réveiller sur ces questions ?

ABD : Le service public a un devoir : mettre à l'antenne un magazine sur l'environnement et la faune.

JMG : Est-ce qu'il le remplit ?

ABD : Non. « Animalia » coûtait 500 à 600 000 F par émission. Quand ils mettent la même somme dans une coproduction avec la BBC ou National Geographic, le retour économique est plus fort car le film va être vendu dans de nombreux pays pendant des années. La réponse est là : c'est plus avantageux d'être en coproduction sur un documentaire que de faire un maga-

Si vous voulez faire les choses bien, en respectant mieux la biodiversité, les dossiers de subventions à remplir sont beaucoup plus compliqués que si vous faites de l'agriculture classique

zine qui a une durée de vie limitée. Je trouve ça regrettable, car c'est au détriment de l'information...

JMG : Mais on pourrait imaginer que, tout en entrant dans ce système de coproductions lucratives, France Télévision utilise l'argent ainsi gagné pour produire lesdits magazines...

ABD : C'est une logique évidente. Mais j'attends que vous soyez à la direction des programmes pour la mettre en application (rire). ■



Ligue pour la Protection des Oiseaux
La Corderie Royale
BP 263
17305 Rochefort cedex
(France)
Tél. (+33)05.46.82.12.34
Fax (+33)05.46.83.95.86
Email : lpo@lpo.fr
<http://www.lpo.fr/>